

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 11 juin 2026, s'est réuni le Jeudi 18 juin 2026 à 18h00, en séance publique à la Salle Cristal des SAISIES, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 74 / Quorum : 38

Nombre de délégués présents :

58 dont 57 délégués titulaires et 1 délégué suppléant jusqu'à la délibération n° 58

57 dont 56 délégués titulaires et 1 délégué suppléant à partir de la délibération n° 59

Nombre de membres représentés :

12 membres représentés jusqu'à la délibération n° 58

11 membres représentés à partir de la délibération n° 59

Délégués titulaires présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Albertville	Michel	BATAILLER
Albertville	Hervé	BERNAILLE
Albertville	Fatiha	BRIKOU AMAL (jusqu'à la délibération n° 58)
Albertville	Jean-François	BRUGNON
Albertville	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Albertville	Jean-Pierre	JARRE
Albertville	Karine	MARTINATO
Albertville	Pascàle	MARTINOT
Albertville	Florian	NICOLLE
Albertville	Jean-Marc	ROLLAND
Albertville	Jacqueline	ROUX
Albertville	Muriel	THEATE
Albertville	Julien	YOCOZ
Allondaz	Frédérique	DUC
Beaufort	Annick	CRESENS
Beaufort	Gabriel	VIARD GAUDIN
Bonvillard	Julien	BENARD
Césarches	Alexandre	ROSSET
Cevins	Philippe	BRANCHE
Cléry	Lucas	DA SILVA GOMES
Cohennoz	Christian	EXCOFFON
Crest-Voland	Sophie Anne	SMILEVITCH
Esserts-Blay	Raphaël	THEVENON
Flumet	Marie-Pierre	OUVRIER
Frontenex	Sandrine	POIGNET
Frontenex	Laurent	VERNAZ
Gilly sur Isère	Gilles	BARRADI
Gilly sur Isère	Irène	CHAPUY
Grésy sur Isère	François	GAUDIN
Grignon	Lina	BLANC
Grignon	François	RIEU

Hauteluce	Esteban	LAGIER
La Bâthie	Maguy	RUFFIER
La Bâthie	Damien	SANTON
La Giettaz	Daniel	DANGLARD
Marthod	Virginie	VERNAZ
Mercury	Yves	DUNAND
Mercury	Alain	ZOCCOLO
Montailleur	Jean-Claude	SIBUET-BECQUET
Monthion	Bastien	LAVOINE
Notre Dame des Millières	André	VAIRETTO
Pallud	Marc	BERTHOLON
Plancherine	Jean-Pierre	FAZZARI
Queige	Guillaume	BEDHET
Rognaix	Monique	NAGORNY
Saint Nicolas La Chapelle	Ghislaine	JOLY
Sainte Hélène sur Isère	Jérôme	REYNAUD
Thénésol	Nicolas	BERNARD DUGUET
Tours en Savoie	Yann	MANDRET
Ugine	Agnès	CHEVALIER GACHET
Ugine	Catherine	CLAVEL
Ugine	Véronique	DENOISIÉ
Ugine	Philippe	GARZON
Ugine	Laurent	PATUEL
Ugine	Françoise	VIGUET CARRIN
Verrens-Arvey	Pierre	SOTO
Villard sur Doron	Thomas	BRAY

Délégués suppléants présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Notre Dame de Bellecombe	Kévin	MOLLIER

Délégués représentés :

Lysiane CHATEL	Albertville	Ayant donné pouvoir à Muriel THEATE
Morgan CHEVASSU	Albertville	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Julien COINTY	Albertville	Ayant donné pouvoir à Pascale MARTINOT
Bérénice LACOMBE	Albertville	Ayant donné pouvoir à Florian NICOLLE
Pascale MASOERO	Albertville	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER
Elodie MOREL	Albertville	Ayant donné pouvoir à Fatiha BRIKOU AMAL (jusqu'à la délibération n° 58)
Pascale VOUTIER REPELLIN	Albertville	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Christian TROMBERT	Gilly-sur-Isère	Ayant donné pouvoir à Irène CHAPUY
Valérie REVET	Mercury	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
Sandra BOUZON	Saint Vital	Ayant donné pouvoir à Pierre SOTO
Sandrine BERTHET	Tournon	Ayant donné pouvoir à Guillaume BEDHET
Mathieu BERTOLINI	Ugine	Ayant donné pouvoir à Philippe GARZON

Le Conseil Communautaire a choisi **Bastien LAVOINE** comme Secrétaire de séance.

Objet : Finances - Budget annexe « Locaux professionnels » de la Communauté d'Agglomération Arlysère – Compte Financier Unique 2025

Rapporteur : Philippe GARZON

Conformément à l'article 205 de la Loi de finances pour 2024, les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au 30 juin 2026, au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au Compte Administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ;

- Le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat ;
- Le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;
- La CA Arlysère a choisi d'adopter le compte financier unique à compter de l'exercice 2025,

Le compte financier unique présenté et résumé comme suit par le Président de séance :

Section de fonctionnement

Chapitre	CA 2024	BP VOTE 2025	TOTAL CREDITS 2025	CA 2025
011 - Charges à caractère général	0,00	84 500,00	81 700,00	61 050,74
023 - Virement à la section d'investi	0,00	135 500,00	135 500,00	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfer	0,00	60 000,00	60 000,00	48 374,00
65 - Autres charges de gestion cour	0,00	35 000,00	100,00	0,00
68 - Dotations aux provisions et dép	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00	315 000,00	327 300,00	159 424,74
75 - Autres produits de gestion cour	0,00	315 000,00	327 300,00	354 883,82
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00	315 000,00	327 300,00	354 883,82

La section de fonctionnement présente, pour l'exercice 2025, un excédent de 195 459.08 €

Section d'investissement

Chapitre	CA 2024	BP VOTE 2025	TOTAL CREDITS 2025	CA 2025
20 - Immobilisations incorporelles	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00	9 895 562,52	9 895 562,52	5 491 676,75
23 - Immobilisations en cours	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00
27 - Autres immobilisations financiè	0,00	300 000,00	300 000,00	204 551,18
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00	11 515 562,52	11 515 562,52	5 696 227,93
021 - Virement de la section de fond	0,00	135 500,00	135 500,00	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfer	0,00	60 000,00	60 000,00	48 374,00
13 - Subventions d'investissement	0,00	10 663 662,52	10 663 662,52	5 581 049,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	55 848,30
27 - Autres immobilisations financiè	0,00	656 400,00	656 400,00	0,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00	11 515 562,52	11 515 562,52	5 685 271,30

La section d'investissement présente, pour l'exercice 2025, un déficit de 10 956.63 €

Globalement, la balance du Compte Financier Unique s'équilibre comme suit :

Libellés	Fonctionnement	Investissement			TOTAL
	Réalisé 2025	Réalisé 2025	RAR	Total investis.	
Recettes	354 883,82	5 685 271,30	356 400,00	6 041 671,30	6 396 555,12
Dépenses	159 424,74	5 696 227,93	3 179 612,72	8 875 840,65	9 035 265,39
Résultat exercice 2025	195 459,08	-10 956,63	-2 823 212,72	-2 834 169,35	-2 638 710,27
Résultat antérieur reporté	0,00	0,00		0,00	0,00
Résultat de clôture	195 459,08 €	- 10 956,63 €	- 2 823 212,72 €	- 2 834 169,35 €	- 2 638 710,27 €

M. le Président quitte la séance et laisse la présidence à Philippe GARZON.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve le Compte Financier Unique du Budget annexe « Locaux professionnels » de la CA Arlysère tel que présenté ci-dessus ;**
- **reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;**
- **arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.**

Le secrétaire de séance
Bastien LAVOINE



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Vice-Président
Philippe GARZON

